

rêlle de \$41,500,00 à peu près, avec d'autres dépenses de même nature qui se seraient élevées à au moins un million et demi, sinon deux millions de piastres. Or, l'honorable député sait que quarante et un million et demi et un million et demi forment quarante-trois millions, et ce calcul est beaucoup plus exact que la prétention qu'il n'est responsable que des trente-sept millions qui ont été dépensés en 1896.

M. l'Orateur, il n'est que juste pour le gouvernement et pour mon honorable ami que ces faits soient connus et publiés partout. Je dirai à mes honorables amis ici présents que l'assertion que je viens de dénoncer leur sera jetée à la figure chaque fois qu'ils se présenteront devant les électeurs, après que ces faits auront été critiqués, et je les prie de profiter de la plus prochaine occasion, collectivement et individuellement pour faire comprendre au peuple autant que possible la situation réelle des affaires. Il est faux de dire que ces messieurs ont quitté le pouvoir avec une dépense de trente-sept millions de piastres, il est vrai de dire que leur budget principal et supplémentaire s'élevait à quarante et un million et demi; et s'ils refusent d'assumer la responsabilité du budget supplémentaire en son entier, qu'elle n'en pèse pas moins sur eux, parce que, contrairement à l'usage constitutionnel et à leurs devoirs envers le pays, ils n'ont pas fait connaître les faits aux électeurs, ainsi qu'ils les ont cachés à la Chambre durant la session de 1895-96.

M. l'Orateur, il ne me reste plus que ces quelques paroles à adresser aux honorables députés: Nous savons parfaitement bien du côté de la droite que nous avons une tâche délicate et importante à remplir. Je n'ai pas l'intention de discuter le tarif ni aucun de ses détails, mais je dirai aux honorables députés que le gouvernement, ainsi qu'il le désire sincèrement, s'efforcera de rendre justice autant que possible aux différentes classes de la population, au producteur, au consommateur, et au manufacturier, et il espère pouvoir présenter très prochainement un tarif qui prouvera que le gouvernement du Canada, pour n'en pas dire davantage, a tenté sincèrement de remplir son devoir envers le peuple qui lui a confié le pouvoir.

M. DAVIN: Je n'ai pas l'intention de parler longuement, mais il ne serait pas convenable pour moi de laisser adopter l'adresse, sans faire connaître mes opinions, et celles de ceux que je représente, sur quelques-uns des sujets énumérés dans cette adresse. Mais avant d'aborder ces sujets, je désire parler de ce qui n'est pas contenu dans le discours du trône.

Lorsque je l'ai entendu lire, je suis resté stupéfait, car lorsque l'honorable premier ministre et plusieurs de ses collègues sont venus dans l'ouest, au Manitoba, dans les Territoires et dans la Colombie-Anglaise, ils ont fait connaître à la population de l'ouest certains projets qui leur tenaient au cœur, et qu'ils devaient faire exécuter dès qu'ils en auraient l'occasion.

Le ministre de l'Intérieur, que je ne vois pas à son siège, a parlé à Moosomin. Après avoir été nommé ministre il a parlé à Brandon, tout réjoui des honneurs reçus; il a parlé à Winnipeg où on lui a offert un banquet, et là il a dit aux habitants de l'ouest que nous aurions un bill concernant les terres, que nous aurions une loi qui augmenterait les pouvoirs de l'exécutif des Territoires du Nord-

Ouest. Mais c'est en vain que je cherche dans l'adresse quelque chose qui ait trait aux Territoires.

Mais, M. l'Orateur, un homme plus important que le ministre de l'Intérieur a parlé de cette question. Le premier ministre lui-même, quand il a parlé dans l'Ouest, a promis de faire disparaître les monopoles créés par le tarif; et ce qui était plus important, il a promis de supprimer le tarif exorbitant imposé sur les marchandises transportées par les chemins de fer.

L'année dernière, et à la dernière session, j'ai demandé au premier ministre comment il allait remplir cette promesse faite à la Mâchoire-d'Original de faire disparaître ces taux exorbitants, et il m'a répondu que cette promesse avait dû être faite à l'égard du tarif et que le tarif serait rédigé de manière à produire une modification importante dans les frais de transport, et que le public voyageur n'aurait plus à en souffrir. Cela n'a pas été expliqué et il paraît qu'il n'y aura pas de changements.

J'arrive à cette conclusion d'après le teneur de ce discours et aussi d'après ce que j'ai lu dans le principal organe des honorables chefs de la droite, ce grand organe qui durant dix-sept années a exprimé les opinions variées de l'honorable préopinant et de ses collègues, qui pendant dix-sept ans n'a été logique que dans son opposition à la politique nationale.

En 1882, cet organe déclarait que dès que le parti libéral arriverait au pouvoir, il ferait disparaître tout vestige de protection. J'ai lu aujourd'hui un discours prononcé par l'honorable ministre (sir Richard Cartwright), non pas en 1882, mais il y a à peine trois ans, dans lequel il traitait les industriels du pays de voleurs tolérés par la loi, et cependant il termine son discours aujourd'hui en disant que lorsque le tarif sera présenté on verra que tous les intérêts, y compris ceux des fabricants, sont protégés.

J'admire beaucoup la douceur, le calme de l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright). Non seulement je l'admire, mais je suis ravi de voir ce masque souriant qu'il a revêtu, quand je songe aux sentiments qui doivent faire bondir son âme s'il se reporte aux dix-sept années qu'il a employées à critiquer la politique nationale, s'il se rappelle le fait que le parti libéral est arrivé au pouvoir, non au moyen du libre-échange, bien qu'il ait souvent proclamé que le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre était inscrit sur son drapeau, et s'il examine ces dix-sept années écoulées et voit qu'aujourd'hui que le parti est au pouvoir, il est non seulement privé de la charge de ministre des Finances qu'il attendait, mais que comme les anciens captifs il est attaché au char triomphal d'une politique qu'il déteste de tout cœur.

L'honorable ministre s'est hasardé à parler de promesse tenue, de l'application du programme que son parti a adopté et proclamé devant le peuple. Il n'est impossible de parler avec calme de l'attitude des honorables chefs de la droite au sujet de leurs promesses concernant le tarif ou tout autre sujet. En parlant l'autre jour le leader de l'opposition a provoqué l'hilarité en citant ce que le ministre des Pêcheries a dit dans le comté de Wright, savoir: qu'il serait très étonné de voir le gouvernement libéral tenir ses promesses. Coleridge avait pour habitude de dire qu'il ne croyait pas aux